

ADAPTATION AU CLIMAT

Recommandations de la coalition Un Canada résistant au climat

La Colline du Parlement masquée par la fumée des feux de forêt (le 7 juin 2023 à 7 h 15).
Photographe : Blair Gable Photography

Nous devons agir maintenant pour financer entièrement la première Stratégie nationale d'adaptation (SNA) du Canada et la mettre en œuvre rapidement. Pour mieux protéger les Canadiens contre les menaces et les dommages liés aux changements climatiques, le gouvernement fédéral doit investir au moins 5,3 milliards de dollars par année au cours des six prochaines années. La coalition Un Canada résistant au climat a rédigé une série de recommandations pour orienter les investissements fédéraux, qui permettront au Canada de réaliser des progrès rapides et tangibles vers l'atteinte des cibles établies dans la SNA et de devenir plus résilient au climat. On a également identifié une série de mesures à prendre dans l'immédiat qui ne nécessitent pas d'investissement budgétaire supplémentaire.

En chiffres :

2023, la saison de feux de forêt la plus extrême jamais enregistrée au Canada



6 569 incendies



**18,5 millions
d'hectares brûlés**



**Plus de 1,4 milliard de dollars =
coût pour combattre
les feux de forêt**



**155 856 personnes
évacuées**

3,4 milliards \$: Montant total des sinistres assurés causés par les événements météorologiques extrêmes et les catastrophes liées aux changements climatiques, en 2022

1,5 million : Nombre de maisons actuellement construites dans des zones à risque élevé d'inondation côtière, riveraine ou urbaine



Des maisons résistant au climat

1

Construire de nouvelles maisons de la bonne manière : D'ici 2026, accorder la priorité à une réforme hors cycle des codes et des normes, afin d'y intégrer les objectifs de résilience climatique et d'accélérer les rénovations, y compris les mécanismes de refroidissement.

2

Construire de nouvelles maisons au bon endroit : D'ici 2026, étendre l'Initiative pour des maisons plus vertes et le Programme pilote pour des quartiers plus verts. Collaborer avec les municipalités, les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les communautés autochtones. Utilisez les leviers fédéraux pour inciter à construire loin des zones sujettes aux inondations et aux feux de forêt. Adopter une approche intégrée en matière de logement, d'assurance contre les inondations et de programmes des AAFCC, afin d'utiliser les fonds fédéraux pour construire aux endroits appropriés.

3

Cartographier immédiatement les collectivités à risque élevé de feux de forêt et financer la création de **plans d'action communautaire visant les feux de forêt** dans ces régions.

4

Intégrer les programmes de rénovation résidentielle résiliente aux programmes existants dans le cadre d'un nouveau programme fédéral relevant de Ressources naturelles Canada.

5

Accélérer la création d'une norme communautaire pour assurer la résilience (en fonction de l'engagement pris dans la lettre de mandat de création d'un système d'évaluation des maisons en matière d'adaptation climatique).

6

Dans le budget de 2024, **investir les ressources nécessaires pour établir et administrer un programme national d'assurance contre les inondations abordable** afin de mieux protéger les ménages les plus à risque. Mettre en place un programme national visant à sensibiliser la population aux mesures de protection contre les événements météorologiques extrêmes et aux risques physiques des maisons.

Ces mesures permettront de progresser vers l'atteinte des objectifs suivants de **la Stratégie nationale d'adaptation** :

D'ici 2025,



des Canadiens auront pris des mesures concrètes pour mieux se préparer et mieux réagir aux risques liés aux changements climatiques auxquels leurs ménages sont confrontés.



des Canadiens, y compris les résidents du Nord et les peuples autochtones, seront au fait des catastrophes auxquelles leurs ménages sont confrontés.

D'ici 2026,

d'autres éléments touchant la résilience aux changements climatiques seront intégrés à trois codes canadiens (Code national du bâtiment, Code canadien sur le calcul des ponts routiers et Code canadien de l'électricité).

D'ici 2028,

le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires auront collaboré et priorisé au moins 200 zones à risque élevé d'inondation, en vue de dresser de nouvelles cartes des zones à risque d'inondation, et effectué la modélisation à l'échelle régionale. Ils auront pris des mesures d'atténuation des risques fondées sur des données probantes et ce, conformément aux directives scientifiques.



Bâtir une infrastructure résiliente au climat

Pour mieux protéger les Canadiens contre les événements météorologiques catastrophiques qui perturbent de plus en plus leurs vies, l'économie et les écosystèmes gris et verts, il faut absolument augmenter le financement public de manière importante.

1

Investir à grande échelle dans une infrastructure résiliente au climat dans le Budget de 2024 :

- Augmenter le financement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes de 2 milliards de dollars la première année et d'au moins 1 milliard de dollars par année pendant les 10 années suivantes.
- Prévoir des investissements directs pour un programme d'infrastructure dédié à l'approvisionnement en eau potable et en traitement des eaux usées de 1 milliard de dollars par année sur 10 ans grâce à une combinaison d'investissements dans la réutilisation des « eaux grises » et d'investissements verts.
- Veiller à ce que les futurs programmes, comme les AAFCC, prévoient une planification du financement pour les collectivités avant et après les sinistres catastrophiques, afin qu'elles puissent se préparer à reconstruire rapidement.

2

Débloquer des capitaux privés : Pour répondre aux besoins estimés de plus de 5,3 milliards de dollars par année pour adapter les infrastructures municipales aux changements climatiques, les investisseurs privés pourraient allouer des capitaux à des infrastructures résilientes si les modèles financiers sont comparables à d'autres occasions de placement.

3

Accorder la priorité à l'infrastructure naturelle : Fournir 500 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la capacité de gestion des actifs naturels dans le cadre du Fonds d'infrastructure naturelle ou du Fonds municipal vert de la FCM. Valoriser et intégrer correctement les investissements dans les infrastructures naturelles aux infrastructures grises, afin de rehausser la protection des collectivités.

Ces mesures permettront de progresser vers l'atteinte des objectifs suivants de [la Stratégie nationale d'adaptation](#) :

À partir de 2024,


la résilience aux impacts des changements climatiques sera prise en compte dans tous les nouveaux programmes fédéraux de financement des infrastructures.

conserver 25 % de nos terres et de nos cours d'eau d'ici 2025 puis 30 %, d'ici 2030, en nous efforçant d'arrêter et d'inverser la perte des espaces naturels d'ici 2030 au Canada.

D'ici 2026,

d'autres éléments touchant la résilience aux changements climatiques seront intégrés à trois codes canadiens (Code national du bâtiment, Code canadien sur le calcul des ponts routiers et Code canadien de l'électricité).

D'ici 2030,

 80 % des autorités publiques et municipales auront intégré l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus décisionnels.

D'ici 2030,

tous les décideurs en matière d'infrastructures pourront adopter des lignes directrices, des codes et des normes solides couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques auxquels sont exposés les principaux systèmes d'infrastructure publique.





Résilience des autochtones

1

Élargir immédiatement les critères d'admissibilité existants au programme afin de permettre aux communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits d'améliorer leur capacité d'accéder à toutes les activités actuelles et futures liées à la Stratégie nationale d'adaptation et d'y participer.

2

Tirer parti des mécanismes de dialogue nationaux existants avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse, les groupes et les organisations pour atteindre efficacement les cibles et les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation afin de combler l'écart jusqu'à l'opérationnalisation future du programme de leadership autochtone en matière de climat.

3

Dans le Budget de 2024, investir dans la résilience au climat des Premières Nations, des Métis et des Inuits au moyen d'un financement direct pour renforcer la capacité d'adaptation au climat et de gestion des urgences. La coopération, la collaboration, la formation et la coordination à l'échelle communautaire se feront avec tous les ordres de gouvernement et les partenaires concernés.

- investir 501 millions de dollars sur cinq ans dans la résilience climatique des Premières Nations afin de soutenir la gestion des urgences.
- investir 145 millions de dollars dans la résilience au climat et la gestion des urgences pour la Nation métisse.
- soutenir des investissements essentiels dans la résilience au climat des peuples inuits du Nord.

Ces mesures permettront de progresser vers l'atteinte des objectifs suivants de [la Stratégie nationale d'adaptation](#) :

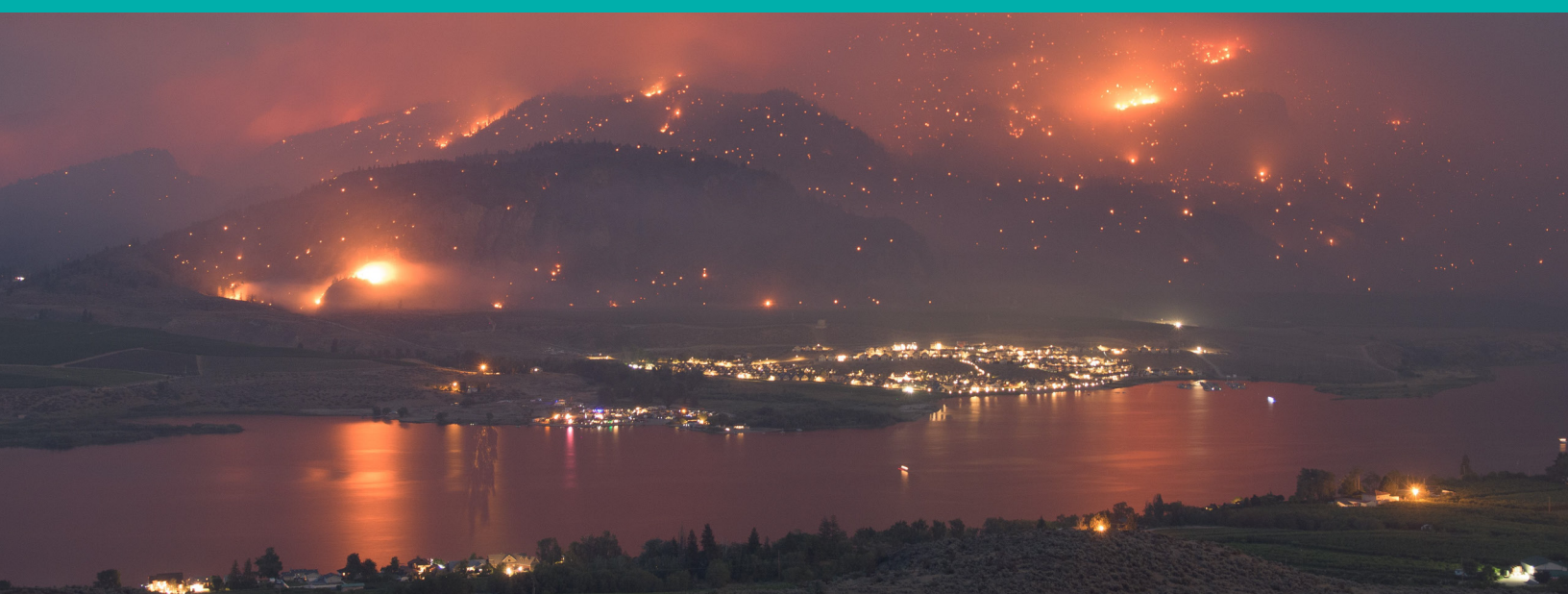


D'ici 2030,

le gouvernement du Canada, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, continuera de faire des investissements immédiats et à long terme pour appuyer les travaux en cours visant à combler le déficit en infrastructures.



toutes les communautés du Nord et les communautés autochtones disposeront des ressources nécessaires pour élaborer des outils et des renseignements adaptés à la culture, afin de faire face aux risques climatiques, ou y auront accès.





Adaptation à la canicule

1

Suivre et publier, dans la base de données des coroners et des médecins légistes du Canada, le nombre de décès liés aux événements météorologiques extrêmes, en commençant par ceux attribuables à la canicule.

- Normaliser la collecte, la modélisation et la diffusion de ces données; assurer l'extensibilité à d'autres événements météorologiques extrêmes, par exemple, des températures glaciales, des inondations, des feux de forêt, des ouragans.
- D'ici 2025, intégrer les données à l'Atlas climatique du Canada et à Données climatiques Canada.

2

Fournir aux systèmes de soins de santé du Canada des données pour prévenir et gérer les répercussions de la canicule et renseigner les Canadiens sur la façon de se protéger :

- Dans le Budget de 2024, financer un programme de 80 millions de dollars sur cinq ans géré par les Instituts de recherche en santé du Canada sur le lien entre les changements climatiques, les événements météorologiques extrêmes et les résultats en matière de santé.

3

Fournir un financement direct par l'intermédiaire des municipalités pour la planification et les interventions communautaires afin de soutenir les personnes les plus vulnérables en cas de d'événements météorologiques extrêmes :

- Accroître les investissements fédéraux dans la rénovation des bâtiments municipaux, notamment par l'entremise du Fonds municipal vert de la FCM et du Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs d'Infrastructure Canada. Le financement de la rénovation des bâtiments publics doit prioriser les investissements dans les établissements publics qui fournissent des services communautaires essentiels.

Ces mesures permettront de progresser vers l'atteinte des objectifs suivants de [la Stratégie nationale d'adaptation](#) :

D'ici 2026,



pour protéger la santé des citoyens contre la canicule, 80 % des régions sociosanitaires auront mis en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes.

D'ici 2030,

la prise en compte des impacts et des avantages pour la santé aura été intégrée dans les principaux outils, lignes directrices et normes en matière de changement climatique. Les systèmes de santé auront identifié les risques, élaboré des plans d'adaptation et mesuré les progrès accomplis en matière de résilience au climat.

D'ici 2040,

les décès attribuables à la canicule auront été éliminés.



UN CANADA
**RÉSISTANT AU
CLIMAT**

Bâtissons un avenir résilient

La **coalition Un Canada résistant au climat** regroupe de représentants d'entreprises canadiennes, d'organismes de secours aux sinistrés, d'administrations municipales, d'organisations autochtones, d'organisations non gouvernementales (ONG) environnementales et d'organismes de recherche qui croient que le Canada doit se préparer aux effets actuels et croissants des changements climatiques en bâtissant un pays plus résilient aux catastrophes.

Personne-ressource : Jason Clark | Président, Un Canada résistant au climat | JClark@ibc.ca | 647-208-3678